

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée d'Arsonval - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée d'Arsonval - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts	Jury par défaut	Tous les candidats	24	215	83	121	18

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences et de connaissances culturelles, littéraires et artistiques.

Disposer de compétences plasticiennes.

Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite afin de pouvoir présenter et argumenter une démarche et une pratique artistiques.

Avoir développé au cours de sa scolarité ou dans le cadre personnel une capacité à la conduite d'un projet (notamment artistique et culturel) et au travail en autonomie.

Attendus locaux

Ouverte aux bacheliers généraux, technologiques ou professionnels :

- ayant suivi un enseignement artistique de spécialité ou facultatif
- pouvant justifier d'une pratique et d'une culture artistiques personnelles
- ayant un projet professionnel ou de poursuite d'études dans les domaines artistiques et culturels.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Savoirs pratiques, théoriques et culturels dans le domaine des arts plastiques :

Pratique bi et tridimensionnelle (91 heures)

Couleur, forme et matériau (66 heures)

Espace, corps et geste (91 heures)

Méthodologie du dossier, projet personnel (157 heures)

Pratique numérique (50 heures)

Pratique photographique (50 heures)

Histoire de l'art et art contemporain (91 heures)

Philosophie (50 heures)

Littérature(50 heures)

Anglais (50 heures)

Mathématiques et Sciences Physiques (50 heures)

A ces enseignements s'ajoutent des modules pluridisciplinaires, des conférences, des Workshops.

Les enseignements sont organisés en 3 périodes (14 semaines, 11 semaines et 8 semaines) pour prendre en compte le calendrier des concours des diverses écoles d'art.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission pluridisciplinaire composée d'enseignants de CPES-CAAP procède à l'examen des dossiers. Chaque dossier fait l'objet d'une étude individuelle.

Les vœux de chaque candidat sont examinés à partir des éléments du dossier Parcoursup et leur cohérence avec la formation choisie :

- appréciation du parcours scolaire et des résultats académiques :

- appréciation du savoir être et de l'engagement : le projet motivé et les activités ou centres d'intérêt ;

- appréciation des compétences artistiques et méthodologiques : le dossier artistique dématérialisé de sept productions maximum, diversifiées, accompagnées de notes d'intention.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les travaux doivent témoigner de la capacité du candidat à conduire une réflexion et à développer une démarche artistique personnelle et ouverte à des pratiques transversales contemporaines.

Cette année, sans que cela soit une règle établie pour la session suivante, la commission d'examen des vœux a choisi de proposer un entretien de dix minutes environ aux candidats dont les éléments du dossier comportaient des points de fragilité ou des points à clarifier. L'objectif de l'entretien est de préciser les motivations du candidat, relativement à son projet d'orientation construit et réfléchi, notamment le projet d'intégrer des formations artistiques supérieures. Il permet également de vérifier que le candidat possède une connaissance minimum du contenu de formation en CPES-CAAP,

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats : évaluation chiffrée et/ou par compétences.- Appréciations : commentaires des professeurs et du chef d'établissement	Examen des moyennes en regard des appréciations des bulletins de 1ère et de Terminale ; - Appréciation de l'écart de la moyenne individuelle à la moyenne générale concernée	Résultats des épreuves du baccalauréat en Première.- Résultats des Enseignements de spécialité baccalauréat en Terminale.- Bulletins scolaires du cycle Première et Terminale.- Fiche Avenir.- Bulletins de notes universitaires/études supérieures	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Connaissances techniques dans le champ des pratiques plasticiennes.- Culture : maîtrise minimum d'une culture artistique et générale.- Capacité de réflexion et d'analyse.- Acquisition maîtrisée des méthodes de l'écrit et de l'argumentation à l'oral	Capacité à mobiliser des connaissances techniques et à les mettre en œuvre.- Compétences de rédaction et d'argumentation.- Aptitudes à la réflexion et à l'analyse en regard de problématiques pertinentes	Réalisations plastiques diversifiées, maîtrisées, réfléchies et personnelles.- Notes d'intention des productions plastiques- Appréciations écrites des bulletins scolaires	Très important
Savoir-être	Autonomie : travail et conduite de projet individuel.- Collaboration : capacité à travailler en groupe, à s'investir collectivement.- Ouverture : curiosité intellectuelle	Densité et qualité d'approfondissement des productions plastiques.- Dispositions à s'investir dans des projets collectifs, menés en groupe.- Ancrage des pratiques et de la réflexion dans l'art contemporain et les questions sociétales.	Réalisations plastiques sous forme de projets et abouties.- Notes d'intention des productions plastiques.- Appréciations écrites des bulletins scolaires.- Fiche Avenir.- Activités et centres d'intérêt.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence	Connaissance des contenus et des débouchés d'études de la formation.- Cohérence et	Dispositions scolaires à s'investir avec assiduité.- Capacité à s'impliquer dans un travail régulier	Projet motivé.- Appréciations écrites des bulletins scolaires.- Fiche Avenir.- Activités et centres d'intérêt	Essentiel

du projet	ambition du projet d'orientation.	et soutenu.- Capacité à s'investir dans la préparation de concours		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	S'ouvrir à différents domaines culturels et artistiques.- Participation à des projets associatifs, engagement citoyen.	Disponibilité à s'investir dans une pratique culturelle de spectateur.- Capacité à s'investir et à s'engager dans des projets en cohérence avec ses centres d'intérêt.	Dossier de pratique plastique.- Projet motivé.- Activités et centres d'intérêt.	Important

Signature :

Eric GOUGEAUD,
Proviseur de l'établissement Lycée d'Arsonval